



# PORTAIL FAMILLE L'ÎLE AUX ENFANTS

02/09/2024

PERISCOLAIRE	ACTIVITES	DELAI MINIMUM A RESPECTER POUR MODIFIER DES INSCRIPTIONS : AJOUT / SUPPRESSION	EXEMPLE	EN CAS DE DELAI NON RESPECTE (Inscription effective sur le portail et enfant absent)
	MIDI AVEC REPAS	2 JOURS AVANT et <u>AVANT 7h</u>	Repas du jeudi midi, modifié au plus tard le mardi avant 7h.	FACTURATION DU REPAS ET DES HEURES DE GARDE
	MATIN	1 JOUR AVANT et <u>AVANT 18H</u>	Pour le mardi matin, modifier au plus tard le lundi précédent.	15 mn FACTUREE
	SOIR	1 JOUR AVANT et <u>AVANT 18H</u>	Pour le lundi soir, modifier au plus tard le vendredi précédent.	15 mn FACTUREE
EXTRASCOLAIRE	ACTIVITES	DELAI MINIMUM A RESPECTER POUR MODIFIER DES INSCRIPTIONS : AJOUT / SUPPRESSION	EXEMPLE	EN CAS DE DELAI NON RESPECTE (Inscription effective sur le portail et enfant absent)
	MERCREDI JOURNEE AVEC REPAS	AJOUT : la veille avant 7h si place disponibles.		JOURNEE ET REPAS FACTURES
		SUPPRESSION : <u>VENDREDI</u> DE LA SEMAINE PRECEDENTE <u>avant 7h.</u>		JOURNEE ET REPAS FACTURES
	VACANCES JOURNEE AVEC REPAS	AJOUT : la veille avant 7h si place disponibles.		JOURNEE ET REPAS FACTURES
		SUPPRESSION : LUNDI de la semaine précédente. (minuit)	Ex : vac de la Toussaint 2024, ajout possible jusqu'au lundi 14/09/2024.	JOURNEE ET REPAS FACTURES
	VACANCES SEMAINE AVEC REPAS	AJOUT : JEUDI de la semaine précédente.	Ex : vac de la Toussaint 2024, ajout possible jusqu'au jeudi 17/10/2024 minuit.	SEMAINE ET REPAS FACTURES
		SUPPRESSION : LUNDI de la semaine précédente. (minuit)	Ex : vac Toussaint 2024, suppression possible jusqu'au lundi 14/10/2024 minuit.	SEMAINE ET REPAS FACTURES
	JOURS FERIES AVEC REPAS	AJOUT : la veille avant 7h si place disponibles.	Ex : lundi 16/09/2024, ajout possible jusqu'au vendredi 13/09/2024 avant 7h.	JOURNEE ET REPAS FACTURES
		SUPPRESSION : <u>4 JOURS</u> AVANT.	Ex : lundi 16/09/2024, suppression possible jusqu'au mardi minuit.	JOURNEE ET REPAS FACTURES